

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville**

Démocratie locale

REF : DDLPV2011019

Signataire : SR

**OBJET : Subvention à l'association L'œil à l'écoute pour la mise en œuvre d'un projet de
développement social local.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2011,

Considérant l'importance pour la ville d'Aubervilliers de soutenir les projets de développement
social dans les quartiers, en particulier le projet « Vive la mémoire qui planche »,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ATTRIBUE une subvention de 2600 € à l'association L'œil à l'écoute pour la mise en œuvre
du projet « Vive la mémoire qui planche ! ».

APPROUVE l'inscription de ces subventions au budget 2011 sur l'imputation suivante :

service	nature	fonction
301A	6574	824

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/07/2011

Publié le : 07/07/2011

Certifié exécutoire le : 08/07/2011

Pour le Maire
L'Adjoint délégué